

## *JOYEUSES FÊTES*

*En cette période de réjouissance, je désire vous souhaiter,  
au nom des membres du conseil,  
des employés municipaux et en mon nom personnel,  
mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité  
pour un Noël plein de joie et de gaieté.*

*L'année 2013 sera sans doute porteuse de nouveaux défis,  
que tous ensemble, nous saurons relever.*

*Puissent la paix et la sérénité de cette saison  
demeurer dans vos coeurs tout au long de l'année.*

*À vous tous, de très Joyeuses Fêtes !*

*Bouché J., maire*



## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2013

Certains secteurs de la municipalité ont récemment reçu leur nouveau bac de compostage. Pourquoi celui-ci est-il obligatoire? Parce que la matière organique enfouie dans un lieu d'enfouissement produit des gaz à effet de serre et des déchets liquides extrêmement acides qui polluent l'eau souterraine. Par contre, la matière organique compostée dans un centre de compostage est transformée en engrais utile. Finalement, enfouir une tonne de déchets coût de 85.80\$, alors que composter une tonne de matières organiques coût de 60\$.

Prenez également note que notre quote-part pour le recyclage est à 0\$ puisqu'elle est remboursée à 100% par le régime de compensation du gouvernement pour la récupération et valorisation des matières résiduelles. C'est ce qui explique la baisse du coût de ce service pour la prochaine année. Il est donc beaucoup plus économique d'utiliser le bac bleu que le bac vert.

Le nouvel horaire de collecte des matières résiduelles a été distribué au cours des dernières semaines. Veuillez porter une attention particulière à la journée de collecte du recyclage qui est maintenant le vendredi pour le secteur 6. La collecte du compost aura lieu le mardi, aux semaines ciblées sur le calendrier et la cueillette des ordures demeure inchangée, soit le vendredi.

## COMMUNIQUÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les risques d'incendies demeurent présents durant la période des Fêtes. Les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec la Sécurité publique, vous rappellent d'être vigilants pour assurer votre sécurité et celle de vos proches.

- ◆ Vérifiez le bon fonctionnement de votre **avertisseur de fumée**. Si celui-ci est défectueux ou installé depuis plus de 10 ans, il est temps de le remplacer.
- ◆ Gardez toujours le pied de votre **sapin de Noël naturel** humide en ajoutant de l'eau tous les jours. Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur et éteignez ses lumières lorsque vous quittez votre domicile ou allez au lit.
- ◆ Vos **lumières décoratives** doivent être en bonne condition et homologuées CSA ou ULC. Si vous les installez à l'extérieur, veillez à ce qu'elles soient conçues à cet effet. N'utilisez jamais de clous ou de punaises pour les fixer mais du ruban isolant ou des attaches non métalliques.
- ◆ Allumez et placez vos **chandelles** loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable. Assurez vous que vos chandeliers soient résistants au feu et que leur base soit stable. Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance et rangez allumettes et briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

Pour obtenir plus d'informations sur les mesures à prendre pour se protéger des incendies pendant la période des fêtes, visitez le site [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca) à la section sécurité incendie. Votre service de sécurité incendie et le ministère de la Sécurité publique vous souhaitent un joyeux temps des Fêtes!

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, LINDA GAUTHIER, DIRECTRICE-GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS :

- \* QUE le règlement no 145-12, intitulé «*Règlement concernant l'adhésion de la municipalité des Éboulements à l'entente intermunicipale portant sur la création et l'établissement de la cour municipale commune de la MRC de la Côte-de-Beaupré*», est entré en vigueur le 6 novembre 2012.

*Une copie du règlement no 145-12 est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture ainsi que sur le site Internet [leseboulements.com](http://leseboulements.com)*

- \* QUE le règlement no 140-12, intitulé «*Règlement adoptant un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux*», est entré en vigueur le 4 décembre 2012.

*Une copie du règlement no 140-12 est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture ainsi que sur le site Internet [leseboulements.com](http://leseboulements.com)*



Linda Gauthier, directrice générale



## DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque souhaite une Bonne et Heureuse Année à ses usagers. Elle entend tout mettre en oeuvre pour assurer le meilleur service possible de prêts de livres et d'animation culturelle. En tant que service municipal, la bibliothèque oeuvre au renforcement de l'appartenance communautaire des citoyens des Éboulements depuis sa fondation en 1978. Ce 35<sup>e</sup> anniversaire sera souligné tout au long de l'année.

En février, la bibliothèque accueillera les nouveaux résidents de la municipalité, soit les enfants nés en 2012 ainsi que les personnes qui sont venus s'établir aux Éboulements cette même année. Les parents des enfants nouveaux nés recevront une invitation personnelle à cette fête au cours de laquelle leur sera remise la trousse « *Un bébé un livre* ». De plus une courte initiation à l'utilisation du livre pour l'éveil à la lecture auprès de leurs enfants leur sera offerte. Les nouveaux venus sont invités à se manifester au bureau de la bibliothèque afin de pouvoir se joindre à l'événement, connaître la bibliothèque et s'y inscrire, s'ils ne le sont pas déjà. Un léger goûter est prévu.

La bibliothèque, en collaboration avec l'école Léonce-Boivin, a présenté, le jeudi 13 décembre dernier, un spectacle de magie aux élèves de l'école ainsi qu'aux enfants d'une garderie. Plus de 100 personnes ont applaudi Denis Forcier de Baie-St-Paul; sa prestation a suscité émerveillement chez les plus jeunes et suspicion chez les plus vieux. Un grand merci à nos commanditaires : Fruits et légumes Gravel et Tremblay, Dépanneur Robin Tremblay et Alimentation IGA.

*Le Lecteur* a lu pour vous ces dernières semaines « *Journal d'un corps* » de Daniel Pennac. Dans le ton humoristique qu'on lui connaît, Pennac présente la vie d'un homme sous la forme d'un journal qui livre la vie de cet homme du point de vue de l'évolution, des transformations et de la déchéance de son corps. C'est un livre qui s'adresse davantage aux hommes qu'aux femmes sans doute. Il présente, avec un regard distancié par l'humour une foule de malaises, d'inquiétudes, de maladies vraies ou appréhendées qui affectent la vie des hommes, surtout après la cinquantaine, mais aussi le formidable élan vital, l'énergie débordante, le sentiment de toute puissance du corps jeune.

Nous avons reçu dernièrement un magnifique livre de photos sur le monde celte : un monde de mer déchaînée, de terre rugueuse, de rochers dangereux. Des brumes mystérieuses de l'Irlande, en passant par le Pays de Galles, la Cornouailles en Grande-Bretagne, la Bretagne en France, la Galicie en Espagne, il suit le chemin des celtes qui fuyaient les invasions.

Il y aura arrivage de livres, par la rotation du lundi 14 janvier prochain, dont toujours un bon choix de livres à **GROS CARACTÈRES**. Informez-vous auprès de la personne préposée au prêt.

**Les petits bonheurs du bénévolat à la bibliothèque:** Une petite fille demande « *Qui colle les étiquettes de code zébré?* » et devant la réponse que c'est Madame Colette, reprend : « *C'est pour ça qu'elle s'appelle comme ça ?* » Ou encore le monsieur - une denrée rare à la bibliothèque - qui s'ouvre de tout le plaisir, le bonheur même, d'avoir commencé à lire depuis sa retraite. « *J'avais toujours vu ma femme lire, mais ça ne me disait rien* », et de citer tous les livres qu'il a déjà lus et les séries qu'il veut commencer dont les gros livres de Ken Follet.

*Philippe Naud, responsable de la bibliothèque.*

**Horaire:** mardi: 18h30 à 20h00, dimanche et mercredi: 13h00 à 15h30,

**Page WEB** [reseaubibliodisquebec.gc.ca/leseboulements](http://reseaubibliodisquebec.gc.ca/leseboulements)

**Téléphone :** 418 489-2990 **Courriel :** [bibliotheque@leseboulements.com](mailto:bibliotheque@leseboulements.com)

## AVIS AUX PARENTS OU FUTURS PARENTS

Vous êtes enceinte ou prévoyez l'être ? La Maison de la famille de Charlevoix désire réunir les mères ou futures mères pour échanger, discuter et passer des moments agréables entre parents. Ces rencontres pourraient se dérouler dans votre municipalité à compter de janvier 2013. Pour inscription ou information, communiquez avec Audrey Tremblay à la Maison de la famille au 418-665-3282 poste 15.

Les ateliers hebdomadaires parents/enfants (2 ans ½ à 5 ans) ont lieu aux Éboulements les mardis de 13h00 à 15h00 et c'est gratuit avec la carte de membre annuelle. Venez passer du temps de qualité avec votre enfant, tout en faisant des activités éducatives (activités motrices, histoires, bricolages, jeux...) et en discutant entre parents.

Des sessions de rencontres pour les parents ayant des enfants de 0 à 2 ans ½ pourraient également débiter. C'est l'occasion idéale pour vous retrouver avec d'autres personnes qui vivent des situations similaires et de créer des liens. Au menu : stimulation des enfants, massage, discussions... Informez-vous auprès de Julie Caron à la Maison de la famille de Charlevoix au 418-665-3282 poste 14.

## RAPPORT DU MAIRE MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

Conformément à l'article 955 du Code municipal, c'est avec plaisir que je dépose ce rapport relatant la situation financière de notre municipalité, et ce, en 5 points, à savoir :

- Les états financiers et le rapport du vérificateur au 31 décembre 2011
- Réalisations 2012
- Contrats de plus de 25 000\$
- Projets 2013
- Rémunération des élus

### ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2011

#### RECETTES

Revenus de taxes	1 770 454\$
Tenant lieu de taxes (immeubles gouvernementaux et scolaire)	13 856\$
Autres recettes de sources locales (mutations, permis, location de salles, etc, ...)	200 507\$
Transferts (diverses subventions gouvernementales)	146 758\$
	<u>2 131 575\$</u>

#### DÉPENSES

Administration générale	422 877\$
Sécurité publique (pompiers, sûreté du Québec)	251 119\$
Transport (voirie, déneigement, éclairage de rues)	414 104\$
Hygiène du milieu (aqueduc, égout, gestion des déchets)	293 208\$
Aménagement, urbanisme et développement	67 658\$
Loisirs et culture	59 594\$
Frais de financement (intérêts)	208 515\$
	<u>1 717 075\$</u>
Surplus de l'exercice	414 500\$
Remboursement de la dette à long terme	(241 251)\$
Activités d'investissements	(624 954)\$
Financement des activités financières	556 879\$
Surplus de l'exercice après affectation	105 174\$
Fonds réservés (fonds carrières, sablières)	(77 199)\$
Montant à pourvoir	(28)\$
	<u>27 947\$</u>
Surplus accumulé au 31 décembre 2010	18 844\$
Surplus accumulé au 31 décembre 2011	<u>46 791\$</u>

### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU 31 DÉCEMBRE 2011

L'auditeur indépendant de la municipalité émettait, en date du 22 mars 2012, l'opinion suivante concernant les états financiers au 31 décembre 2011 :

*À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité des Éboulements au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.*

Le budget 2011 de la municipalité des Éboulements a été prévu avec des dépenses de 2 234 137\$ et des revenus égaux afin de rencontrer lesdites dépenses.

## RÉALISATIONS 2012

- Réfection complète de la patinoire (pose de bande en PVC et d'une base de béton)
- Divers travaux de voirie : couche d'usure (pavage) du traitement de surface dans le rang Cap-aux-Oies ouest et le chemin St-Antoine Ouest, pavage du stationnement de la plage de Cap-aux-Oies, correction d'infra et pavage dans le chemin St-Hilarion, nettoyage de fossés et rechargement dans le rang St-Nicolas
- Remplacement d'une partie de la conduite d'aqueduc, chemin de la Pointe à St-Joseph-de-la-Rive
- Installation d'une borne sèche dans le rang Éboulements-Centre
- Acquisition d'une génératrice d'urgence pour le centre de coordination (Édifice municipal)
- Prolongation de la piste cyclable, rang Ste-Catherine
- Entrée en vigueur d'un règlement de construction et de municipalisation des rues privées
- Début des travaux de refonte des numéros civiques sur la route 362
- Adoption du code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
- Embauche d'un chef d'équipe aux travaux publics
- Achèvement du réaménagement de la bibliothèque
- Acquisition d'un camion-citerne
- Entrée en vigueur du Schéma en couverture de risques en sécurité incendie
- Agrandissement et changement des portes de la caserne incendie
- Aménagement de toilettes au sous-sol de l'Édifice Jean XXIII

## CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

Le code municipal nous oblige à vous faire part des contrats octroyés de plus de 25 000\$, de même que de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ qui ont été conclus avec un même fournisseur, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000\$.

Béton provincial inc.	Béton pour la patinoire
9101-3243 Québec inc.	Déneigement
Les Entreprises Jacques Dufour inc.	Divers travaux d'asphaltage
Garage Martin Gaudreault inc.	Divers travaux de voirie et d'aqueduc
Mutuelle des municipalités du Québec	Assurances
Les Entreprises Audet et Tremblay inc.	Divers travaux de voirie et d'aqueduc
Permafib	Bandes de la patinoire

## PROJETS 2013

- Divers travaux de voirie : correction d'infra et pavage
- Construction d'un accès à la plage de Cap-aux-Oies
- Planification de l'agrandissement du garage municipal
- Rénovation à l'Édifice municipal (revêtement de l'escalier et du passage du 2<sup>ème</sup> étage)
- Construction d'un rond de virée, rue des Saules est
- Prolongation de la piste cyclable, chemin St-Hilarion
- Installation d'une borne sèche dans le rang St-Antoine
- Achèvement de la refonte des numéros civiques sur la route 362
- Planification stratégique 2013-2017

Tous ces projets devront être acceptés par le conseil municipal, si ce n'est déjà fait.

## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément au règlement numéro 136-12 de la municipalité et des articles 2 et 19 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la rémunération des élus pour l'exercice 2012 est de :

	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation</u>
Maire	6 872\$	3 436\$
Conseillers (6)	13 728\$	6 864\$

Pour un total de 30 900\$ pour l'ensemble du conseil.

Pour siéger à la MRC, le maire reçoit une rémunération de 3 883\$ et une allocation de 1 942\$.

*Bouché J., maire*



**1 - Taxes****Sur la valeur foncière :**

Taxe foncière générale	1 315 469\$
------------------------	-------------

**Sur une autre base :**

Taxes de secteur - service de la dette	52 470\$
--	----------

Eau	189 238\$
-----	-----------

Égout	133 757\$
-------	-----------

Gestion des déchets	<u>151 928\$</u>
---------------------	------------------

	<b>527 393\$</b>
--	------------------

**2 - Paiement tenant lieu de taxes :**

Gouvernement du Québec	2 749\$
------------------------	---------

Gouvernement du Canada	3 501\$
------------------------	---------

École primaire	<u>7 613\$</u>
----------------	----------------

	<b>13 863\$</b>
--	-----------------

**3 - Autres recettes :**

Autres services rendus	5 895\$
------------------------	---------

Licence et permis	15 000\$
-------------------	----------

Mutations immobilières	30 000\$
------------------------	----------

Droits - gravières et sablières	90 000\$
---------------------------------	----------

Amendes et pénalités	3 500\$
----------------------	---------

Intérêts - arrérages de taxes	11 000\$
-------------------------------	----------

Autres recettes diverses	<u>1 000\$</u>
--------------------------	----------------

	<b>156 395\$</b>
--	------------------

**4 - Transfert (subventions) :**

Compensation provenant de la TVQ	84 900\$
----------------------------------	----------

Réseau routier	124 168\$
----------------	-----------

Hygiène du milieu	<u>13 033\$</u>
-------------------	-----------------

	<b>222 101\$</b>
--	------------------

**TOTAL DES RECETTES :**

	<b><u>2 235 221\$</u></b>
--	---------------------------

**BUDGET 2013 - DÉPENSES ET AFFECTATIONS****1 - Administration générale:**

Conseil municipal	36 928\$
-------------------	----------

Gestion financière et administration	227 538\$
--------------------------------------	-----------

Élections	7 375\$
-----------	---------

Évaluation	49 407\$
------------	----------

Autres	<u>149 182\$</u>
--------	------------------

	<b>470 430\$</b>
--	------------------

**2- Sécurité publique**

Police - Sûreté du Québec	182 671\$
---------------------------	-----------

Sécurité incendie	<u>126 557\$</u>
-------------------	------------------

	<b>309 228\$</b>
--	------------------

**3 - Transport :**

Voirie municipale	251 363\$
-------------------	-----------

Enlèvement de la neige	161 409\$
------------------------	-----------

Éclairage de rue	28 925\$
------------------	----------

Circulation	10 000\$
-------------	----------

Transport adapté et collectif	<u>3 227\$</u>
-------------------------------	----------------

	<b>454 924\$</b>
--	------------------

**4- Hygiène du milieu**

Approvisionnement et traitement de l'eau	30 553\$
--	----------

Réseau de distribution de l'eau	25 223\$
---------------------------------	----------

Traitement des eaux usées	50 231\$
---------------------------	----------

Réseau d'égout	4 930\$
----------------	---------

Gestion des déchets	<u>147 821\$</u>
---------------------	------------------

	<b>258 758\$</b>
--	------------------

**5 - Aménagement, urbanisme et développement**

Aménagement, urbanisme et zonage	50 310\$
----------------------------------	----------

Tourisme	5 800\$
----------	---------

Promotion et développement économique	<u>22 281\$</u>
---------------------------------------	-----------------

	<b>78 391\$</b>
--	-----------------

**6. - Loisirs et culture:**

Patinoire extérieure - loisirs	37 588\$
--------------------------------	----------

Bibliothèque	11 907\$
--------------	----------

Autres	<u>4 000\$</u>
--------	----------------

	<b>53 495\$</b>
--	-----------------

**7 - Frais de financement:**

Intérêts sur emprunts	145 325\$
Autres frais	<u>2 000\$</u>
	<b>147 325\$</b>

**8 - Autres activités financières et affectations**

Remboursement - dette à long terme	<b>295 590\$</b>
------------------------------------	------------------

**9 - Affectation aux activités d'investissements:**

Acquisition d'immeubles	1 500\$
Équipement de bureau	3 000\$
Hôtel de ville	20 000\$
Équipement incendie	17 000\$
Équipement voirie	118 500\$
Travaux taxe d'accises	<u>130 110\$</u>
	<b>290 110\$</b>

**10 - Financement des activités d'investissements**

Acquisition d'une pelle mécanique	<b>(87 500\$)</b>
-----------------------------------	-------------------

**11 - Fonds voirie locale**

Transfert au fonds de voirie locale	90 000\$
Affectation au fonds de voirie locale	<u>( 118 030\$)</u>
	<b>9 500\$</b>

**12 - Autres affectations**

Affectation fonds parc	<b>(6 000\$)</b>
Affectation assainissement des eaux	<u>(1 500\$)</u>
	<b>(7 500\$)</b>

**TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS :** **2 235 221\$**

**TAXE FONCIÈRE**

Le taux de la taxe foncière est fixé à 0.70\$/100\$ d'évaluation pour les deux secteurs de la municipalité

**TARIF DE SECTEUR (DÉVELOPPEMENT DE LA SEIGNEURIE)**

330,00\$	pavage des rues
188,00\$	immobilisation - aqueduc
107,00\$	opération - aqueduc

**TARIF POUR LE SERVICE D'AQUEDUC**

142,00\$	immobilisation - Les Éboulements
107,00\$	opération - Les Éboulements
265,00\$	immobilisation - Saint-Joseph-de-la-Rive
124,00\$	opération - Saint-Joseph-de-la-Rive
4,50m <sup>3</sup>	immeuble doté d'un compteur d'eau

**TARIF POUR LE SERVICE D'ÉGOUT ET ASSAINISSEMENT DES EAUX**

170,00\$	immobilisation - Les Éboulements
136,00\$	opération - Les Éboulements
328,00\$	immobilisation - Saint-Joseph-de-la-Rive
188,00\$	opération - Saint-Joseph-de-la-Rive

**GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

148,00\$	logement
296,00\$	commerce et auberge de moins de 10 chambres
444,00\$	auberge de 10 chambres et plus

Un tarif annuel supplémentaire de 21,00\$ est exigé et prélevé pour l'année 2013 à tous les usagers du service d'enlèvement et de destruction des ordures ménagères du secteur formé du territoire de l'ancien village de Saint-Joseph-de-la-Rive.

## LES PETITES ANNONCES

LE CLUB FADDOQ LES BLÉS MÛRS vous invite à participer aux activités suivantes :

**Mercredi 9 janvier** - activités régulières  
**Mercredi 16 janvier** - activités régulières  
**Mercredi 23 janvier** - bingo au local  
**Mercredi 30 janvier** - activités régulières  
**Mercredi 6 février** - Activités régulières  
**Dimanche 17 février** - Soirée de cartes  
**Mercredi 20 février** - bingo au local  
**Mercredi 27 février** - Activités régulières

**À noter:** Les exercices « *Vie Active* » reprendront tous les mercredis de 13h00 à 13h30 ainsi que l'atelier de peinture. Le baseball poche les mardis en soirée, le bridge le jeudi après-midi et les cours de danse le jeudi soir à compter du 20 janvier. Bienvenue à tous. Informations: Mme Joye Smith, 418-635-2394

**LES HABITATIONS DES AÎNÉS DES ÉBOULEMENTS:** Très beau logement 3 1/2 à louer, avec vue sur le fleuve et refait à neuf! Pour toutes personnes autonomes de 50 ans et plus. Si vous êtes intéressé(e) veuillez communiquer avec Hélène Desmeules au 418-635-2472 jour / 1272 soir.

**RÉUNIONS DU CONSEIL:** Voici le calendrier de la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2013, adopté le 3 décembre 2012, lesquelles débiteront à 20 h 00:

Lundi 14 janvier · lundi 4 février · lundi 4 mars · mardi 2 avril · lundi 6 mai · lundi 3 juin · mardi 2 juillet · lundi 5 août · mardi 3 septembre · mardi 1<sup>er</sup> octobre · lundi 11 novembre · lundi 2 décembre.

**WORKOUT (danse aérobique et musculation)** : Lundi et mercredi de 18h30 à 19h30, dès le 14 janvier. Coût: 125\$ pour 12 semaines.

**STRETCHING (respirations, étirements et musculation)** : Lundi et mercredi de 19h45 à 20h45 dès le 14 janvier. Coût: 125\$, 2 fois par semaine, ou 65\$ 1 fois par semaine pour 6 semaines. Informations et inscription, communiquer avec Mme Lyne Blais au 418-435-5193.

**ÉCONOLOGIS:** Vous êtes locataire ou propriétaire à revenu modeste? Recevez gratuitement les services d'un conseiller et d'un technicien a votre domicile. Vérifiez votre admissibilité auprès de l'organisme Vivre en Ville au numéro de téléphone 1-866-266-0008 ou visitez le [www.econologis.ca](http://www.econologis.ca). Éconologis est un programme du Ministère des ressources naturelles et Vivre en Ville est un organisme communautaire ayant comme mission d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Calfoutrage des fenêtres, installation de coupe-froid, isolation des prises électriques et du chauffe-eau, etc sont quelques exemples des services admissibles pour 2012-2013. Des dépliants d'information sont disponibles au bureau de la municipalité et sur le site Internet [leseboulements.com](http://leseboulements.com).

### MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

248, rue du Village  
Les Éboulements, Qc  
G0A 2M0

Téléphone : 418-489-2988  
Télécopie : 418-489-2989  
Messagerie :  
[municipalite@leseboulements.com](mailto:municipalite@leseboulements.com)



Retrouvez-nous sur le  
web!

[www.leseboulements.com](http://www.leseboulements.com)

**MAIRE :** BERTRAND BOUCHARD  
**CONSEILLERS :** LISE SAVARD  
RUTH TREMBLAY  
RÉGIS PILOTE  
GUY TREMBLAY  
LYNE GIRARD  
DIANE TREMBLAY

**SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL:** LUNDI, 14 janvier 2013  
LUNDI, 4 février 2013

**HEURES D'OUVERTURE:** Lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H00 À 16H30. Veillez prendre note que le bureau sera fermé du 24 décembre 2012 au 2 janvier 2013 inclusivement.

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE:** LINDA GAUTHIER  
**ADJOINTE À LA DIRECTION :** DANIELLE TREMBLAY  
**SUPERVISEUR GÉNÉRAL ET CHEF POMPIER:** GRÉGOIRE BOUCHARD  
**AGENTE DE PROJET ET URBANISME:** HÉLÈNE THIVIERGE  
**INSPECTEUR EN BÂTIMENT:** JEAN-PAUL PILOTE

Monsieur Pilote est présent le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 du 10 janvier au 5 avril 2013.

**SERVICE D'URGENCE :** 9-1-1  
**SERVICE D'INCENDIE ( PERMIS DE BRÛLAGE )** 418-635-1215